

Avis de constitution

SOCIETE « SORO NAMO TRANSPORT » en abrégé « SN TRANSPORT »

Siège Abidjan, Port-Bouët-rue Abraham, Lot : 354 –
Ilot : 32 (À 200 mètres de l'école AYA MONIQUE) au 12
BP 1370 Abidjan 12., Lot 354, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SORO NAMO TRANSPORT » en
abrégé « SN TRANSPORT »

Objet : - Toutes activités de transport de personnes, de
marchandises et de Biens,
- Le commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-Bouët-rue Abraham, Lot : 354 –
Ilot : 32 (À 200 mètres de l'école AYA MONIQUE) au 12
BP 1370 Abidjan 12., Lot 354, Ilot 32

Dirigeant(s) M SORO LEGNIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13077 du 04/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85475/GTCA/RC/2023 du 04/12/2023

